

Personnel Communal - Félicitations de M. le Maire

M. LE MAIRE : Je voudrais simplement ce soir avant de démarrer ce Conseil, féliciter un certain

nombre de nos services. D'abord les services sociaux qui ont su mettre en oeuvre rapidement les mesures d'urgence en direction des Sans Domicile Fixe. C'est une question d'actualité.

En dehors d'un plan déjà prêt depuis septembre, des mesures nouvelles ont été prises, vous avez dû le voir ici ou là. Notamment des sites d'hébergement nouveaux ont été ouverts, ce qui porte à peu près à 80 lits les possibilités d'hébergement des Sans Domicile Fixe, un véhicule «SOS sans abri» est en circulation tous les soirs, en cas de besoin bien sûr, pour repérer et accueillir les sans abri, un téléphone SOS sans abri a été installé pour permettre à la population de signaler à nos services sociaux les Sans Domicile Fixe. Enfin, des repas chauds sont servis tous les soirs pendant l'hiver aux Glacis à ces personnes.

Je crois que nos services ont fait ici un très bon travail et je voudrais les en remercier.

Je voulais aussi remercier nos services de voirie et déneigement pour leur intervention lors de la première offensive de l'hiver. Il n'y a pas eu de perturbations car nos services ont très tôt, soit dégagé la neige, soit mis suffisamment de sel pour permettre, notamment à notre service de transport en commun d'être à même de remplir sa mission.

Dernier service que je voudrais féliciter, ce sont les services qui ont permis les illuminations de fin d'année qui font, je crois, l'admiration de l'ensemble des Bisontins et des Franc-Comtois, en collaboration avec l'Union des Commerçants qui, cette année, a organisé un marché de Noël et toute une animation du centre-ville à l'occasion des fêtes de fin d'année.

M. JACQUEMIN : Monsieur le Maire, vous venez d'évoquer l'action faite par les services sociaux en faveur des Sans Domicile Fixe. Nous tenons à nous associer bien sûr à l'effort qui a été fait par tous. Je souhaiterais que nous puissions avoir, si c'était possible, une note indicative de la situation à l'entrée de l'hiver sur cette difficile question en la comparant à ce qui était fait les années précédentes.

M. LE MAIRE : M. l'Adjoint Claude JEANNEROT vous établira cette note et la fera parvenir aux Conseillers Municipaux qui sont intéressés par ce problème.

Dont acte.